

[livreshebdo.fr](https://www.livreshebdo.fr)

L'École de la librairie lance une formation pour les personnes détenues - Livres Hebdo

Par Pierre Georges

~4 minutes

Référence de la formation aux métiers du livre, l'École de la librairie s'engage en faveur de la réinsertion professionnelle des personnes détenues. À partir de septembre 2026 et pour une durée d'un an, l'organisme proposera une formation qualifiante de libraire destinée au public carcéral, avec la possibilité pour ce dernier d'intégrer un cursus d'apprentissage au sein de librairies situées à proximité de deux centres de détention d'Île-de-France.

« *C'est un projet venu de **Jérôme Carolo**, de la librairie *La Malle aux histoires*, qui fait partie du conseil d'administration de l'École et qui avait déjà travaillé sur les questions de public en détention* », retrace **Caroline Meneghetti**, directrice de l'organisme de formation.

Un contrat d'apprentissage en librairie

Développé pendant près de deux ans avec le soutien des ministères de la Culture et de la Justice, le dispositif se déploiera en deux temps. Dès avril prochain, des ateliers pratiques seront organisés au sein des centres pénitentiaires de

Bois-d'Arcy et de Fresnes. L'objectif ? Faire découvrir le métier de libraire et repérer les profils les plus motivés.

Les participants retenus pourront ensuite solliciter un aménagement de peine afin d'intégrer un parcours diplômant - un CAP d'équipier polyvalent de commerce - reposant sur l'alternance. « *Comme un contrat d'apprentissage classique, l'idée est qu'ils puissent alterner une semaine de cours théorique à l'École et trois semaines de travail en librairie* », précise Caroline Meneghetti.

Pensé pour favoriser l'insertion professionnelle à la sortie de détention, le programme s'adresse aux individus de moins de 30 ans, limite d'âge du contrat d'apprentissage. Cette première promotion restera volontairement restreinte, même si le projet suscite déjà un réel intérêt parmi les personnes détenues.

« *Le milieu pénitentiaire nous a indiqué recevoir très peu d'offres de la part du milieu de la culture* »

Au-delà de la formation, l'initiative entend contribuer à modifier les représentations. « *Le milieu pénitentiaire nous a indiqué recevoir très peu d'offres de la part du milieu de la culture. Le personnel a donc accueilli cette formation avec beaucoup d'enthousiasme. Par ailleurs, alors que certaines populations n'osent pas encore franchir les portes d'une librairie, cette initiative vise à la rendre accessible à d'autres typologies de public et peut-être, à faire un peu bouger les lignes* », espère Caroline Meneghetti.

La promotion inaugurale, parrainée par **Virginie Despentes**, sera limitée à l'Île-de-France afin de garantir un suivi rapproché, avant un éventuel déploiement national.

L'opération est menée en partenariat avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP), avec l'appui du ministère de la Justice, via la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, et le soutien du ministère de la Culture.

Cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus large de rapprochement entre monde du livre et univers carcéral. À ce titre, [depuis 2022](#), le prix Goncourt des détenus, porté par le Centre national du livre en partenariat avec les ministères de la Culture et de la Justice et l'association Lire pour s'en sortir, permet aux personnes incarcérées de lire la rentrée littéraire, de rencontrer les auteurs nommés dans la liste restreinte du Goncourt et de participer à un jury littéraire.